



# Demande d'enregistrement d'une contestation de titulaire de nom de domaine en .lu

Contester le titulaire d'un nom de domaine en .lu

<b>Demande à envoyer à :</b>	Fondation Restena - Service .lu 2, avenue de l'Université L-4365 Esch-sur-Alzette	Tél. : +352 42 44 091 Fax : +352 42 24 73 E-mail : admin@dns.lu
------------------------------	---	---

**Nom de domaine concerné par la demande :** \_\_\_\_\_

**Titulaire actuel mis en cause :** \_\_\_\_\_

**Demande effectuée pour le compte de (désigné comme contestataire) :**

Organisation, titulaire :	_____
Nom et prénom, si titulaire privé :	_____
Adresse :	_____
Code postal, localité :	_____
Téléphone :	_____
E-mail :	_____

**Conditions à remplir pour l'enregistrement de la demande :**

- Je confirme qu'une réclamation écrite a été déposée auprès du titulaire actuel (son contact administratif), mais qu'il n'y a pas eu de réponse / la réponse obtenue n'est pas satisfaisante.
- Je certifie qu'une procédure formelle (action en justice, procédure alternative de résolution de litige ou d'arbitrage) est entamée envers le titulaire actuel en vue d'une résolution du litige.
- Selon mon avis, l'enregistrement du nom de domaine porte atteinte aux droits du contestataire qui déclare être le titulaire régulier d'un droit sur l'utilisation de ce nom. Le contestataire invoque ses droits sur l'utilisation du nom enregistré à titre de nom de domaine.

Les documents devant prouver les droits du contestataire et la nature de la procédure formelle (documents rédigés ou traduits en français, allemand ou anglais), sont annexés à la présente demande sans préjudice du pouvoir de libre appréciation du registre du .lu quant au bien-fondé de leur justification.

Je joins \_\_\_\_\_ pièces, soit \_\_\_\_\_ page(s) à l'appui des points ii et iii. de ma demande.

## À propos

Le seul but d'un enregistrement d'une contestation par le registre du .lu est d'assister le plaignant dans sa démarche formelle en vue de la résolution du litige avec le titulaire de domaine actuel.

L'acceptation de la demande de contestation par le registre du .lu aura pour seul effet de bloquer le nom de domaine désigné pour toute demande de cession à un tiers, autre que le contestataire. Le requérant soussigné est informé par e-mail de l'acceptation de la contestation. Le registre du .lu se réserve le droit de rejeter toute demande incomplète.

**Demande de contestation - Tous droits réservés - Fondation Restena - Janvier 2022**



## Déclaration

Je déclare être le contestataire ou être mandaté(e) par celui-ci à soumettre la présente demande de contestation. J'accepte que le registre du .lu puisse demander la production de ce mandat. Le registre du .lu se réserve le droit de refuser le traitement de la demande de contestation jusqu'à l'obtention du mandat.

J'accepte, au nom et pour le compte du contestataire, qu'en cas de litige tous dommages-intérêts et/ou frais de procédure liée à une réclamation (y compris les frais d'avocat et les dépens) éventuellement dus en relation avec le traitement de la présente contestation, seront définitivement supportés par le contestataire qui tiendra le registre du .lu quitte et indemne à cet égard.

J'ai pris connaissance que la contestation n'est valable que pour une durée maximale d'une année et qu'elle expire sans autre notification, Toutefois, le registre du .lu peut prolonger cette durée de six mois, sous réserve que le plaignant dépose une autre demande auprès du registre du .lu au moins quatre semaines avant la date d'expiration initiale. Une prolongation n'est accordée que sous réserve de transmission de preuves suffisantes démontrant la non-finalisation de la procédure en cours.

Je suis informé(e) que je peux demander à tout moment l'annulation de la contestation auprès du registre du .lu via le formulaire prévu à cet effet. J'accepte que le registre du .lu puisse annuler la contestation dès sa connaissance d'éléments qui ne justifient plus son maintien.

Je reconnais et accepte qu'une suppression du nom de domaine aura pour effet la fin de la période de contestation et qu'à la fin de la période de quarantaine le nom de domaine ne sera pas cédé automatiquement au contestataire et sera de nouveau libre pour tout enregistrement conformément aux conditions de service applicables.

Pour autant que le contestataire est destiné à devenir le futur titulaire suite à une résolution du litige, je m'engage à informer

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

de son obligation, en tant que futur contact administratif, d'introduire une demande de cession de propriété (*trade*) conformément aux conditions en vigueur, sans préjudice du libre choix d'un bureau d'enregistrement accrédité pour la gestion de noms de domaine sous .lu. Les documents devant prouver la résolution du litige (documents rédigés ou traduits en français, allemand ou anglais), sont à remettre au registre du .lu et font partie intégrante de la demande de cession. Le registre du .lu se réserve le droit de rejeter la validation de toute demande de cession incomplète ou incorrecte.

Je déclare qu'à ma connaissance, les informations que comporte la présente demande sont complètes et exactes, et que la demande de contestation n'est pas déposée de manière abusive.

**Document établi et déposé par (Nom, prénom) :** \_\_\_\_\_

**Signature :**

**Lieu de signature :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_/\_\_\_\_/20\_\_\_\_